

Chemin du Bel'Oiseau 12  
Case postale 69  
CH-2882 Saint-Ursanne

t +41 32 420 48 00  
f +41 32 420 48 11  
secr.env@jura.ch

Saint-Ursanne, le 16 juillet 2020

## Evaluation du danger d'incendie de forêt dans le Canton du Jura

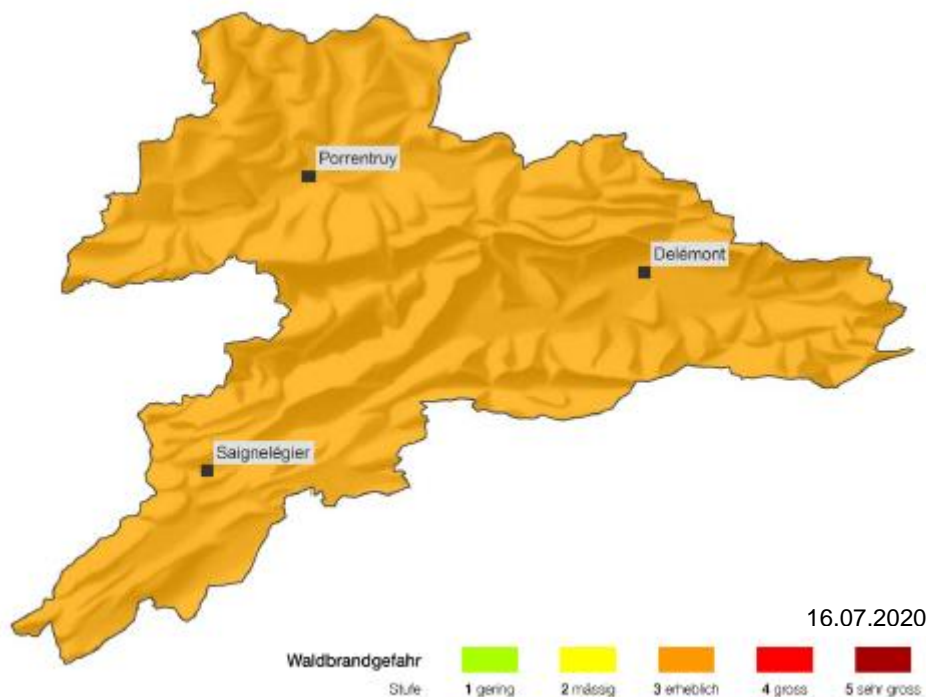


Figure 1 : situation de danger dans le Canton du Jura

### 1. Degré de danger

Dans toutes les régions du canton du Jura, il existe un danger d'incendie de forêt et de broussailles de niveau 3 « marqué ».

Le danger local d'incendie de forêt peut être différent du danger général d'incendie de forêt, notamment dans les versants exposés au Sud-Est jusqu'au Sud-Ouest. En cas de vent et / ou aux endroits présentant une part importante de végétation sèche, un important volume de bois mort de hêtre, de résineux ou de buis, le danger d'incendie de forêt et de broussailles peut être localement plus élevé.

### 2. Mesure prise par les autorités

Appel à la plus grande prudence pour faire du feu, en particulier dans les versants comportant beaucoup de bois mort de hêtre, buis ou résineux.

### 3. Description du danger

Dans les régions présentant un degré de danger « **marqué** » d'incendie de forêt et de broussailles, des incendies de forêt peuvent se déclarer. En cas de feu, la couche de litière peut s'enflammer très facilement. Les couches inférieures du sol sont encore ignifuges. L'intensité et la profondeur du feu seraient probablement limitées, mais la couche d'humus supérieure brûlerait partiellement.

Des feux de couronnes sont possibles dans les peuplements de conifères (notamment pour de petits arbres) ainsi que dans les versants en pente. C'est particulièrement le cas pour les peuplements comportant des arbres déjà partiellement secs ou secs en raison des sécheresses de 2018 et 2019. En cas de vent, des flammèches peuvent se développer, en particulier dans les peuplements de conifères.

Le tableau 1 montre les indices calculés par station météo et région de danger ainsi que les niveaux de danger d'incendie déterminés dans le canton du Jura.

District	Station	FFMC	DMC	DC	FWI	Käse	Degré
Delémont	Delémont	49	29	212	1	-	3 - marqué
Franches-Montagnes	La Chaux-de-Fonds	63	33	168	2	-	3 - marqué
Ajoie	Fahy	52	22	172	1	-	3 - marqué

Les indices indiqués dans le tableau sont ceux du jour et ils peuvent varier rapidement dans les jours qui viennent.

### 4. Situation générale

La météo jusqu'à mercredi était ensoleillée et chaude avec des températures jusqu'à 30° C. L'humidité atmosphérique durant la journée est parfois redescendue en-dessous de 40%.

Il y a eu quelques précipitations et orages dans la nuit de vendredi à samedi, les sommes de précipitations ont varié localement et étaient généralement inférieures à 10mm.

Depuis mercredi, les températures sont plus basses, aux alentours des 20° C et il y eu quelques faibles précipitations.

Actuellement, la litière est humide en beaucoup d'endroits. L'inflammabilité et, par conséquent, le degré de danger d'incendie de forêt sont actuellement surévalués pour beaucoup de régions du canton. Toutefois, il est attendu que la situation se détériore très rapidement avec le retour du soleil ces prochains jours (cf. point 5). Il serait donc contreproductif en matière de communication d'abaisser le degré de danger pour le relever dans deux ou trois jours.

### 5. Evolution et tendance

De aujourd'hui à demain vendredi, un temps plus frais et nuageux va se maintenir. Depuis samedi jusqu'au milieu de la semaine prochaine, il fera plus ensoleillé et sec avec des températures jusqu'à 28° C, voire plus selon les prévisions.

Avec ces prévisions ensoleillées et plus chaudes à court-moyen terme, la litière va rapidement s'assécher et redevenir aisément inflammable. Ainsi, en fin de week-end, début de semaine prochaine, le degré 3 sera à nouveau atteint dans la plupart du canton. C'est pour cette raison que le degré 3 est actuellement maintenu.

Les prévisions jusqu'à la fin du mois annoncent un temps exceptionnellement chaud mais orageux. Il n'est donc actuellement pas possible de faire des pronostics à long terme concernant le degré de danger d'incendie de forêt.

### 6. Information sur les bulletins d'évaluation du degré de danger d'incendie de forêt de la semaine prochaine

Le prochain bulletin d'évaluation du degré de danger d'incendie de forêt est prévu pour jeudi 23 juillet 2020, mais si le danger devait varier de manière inattendue, d'autres bulletins sont possibles.

## 7. Remarque générale

Aucune.

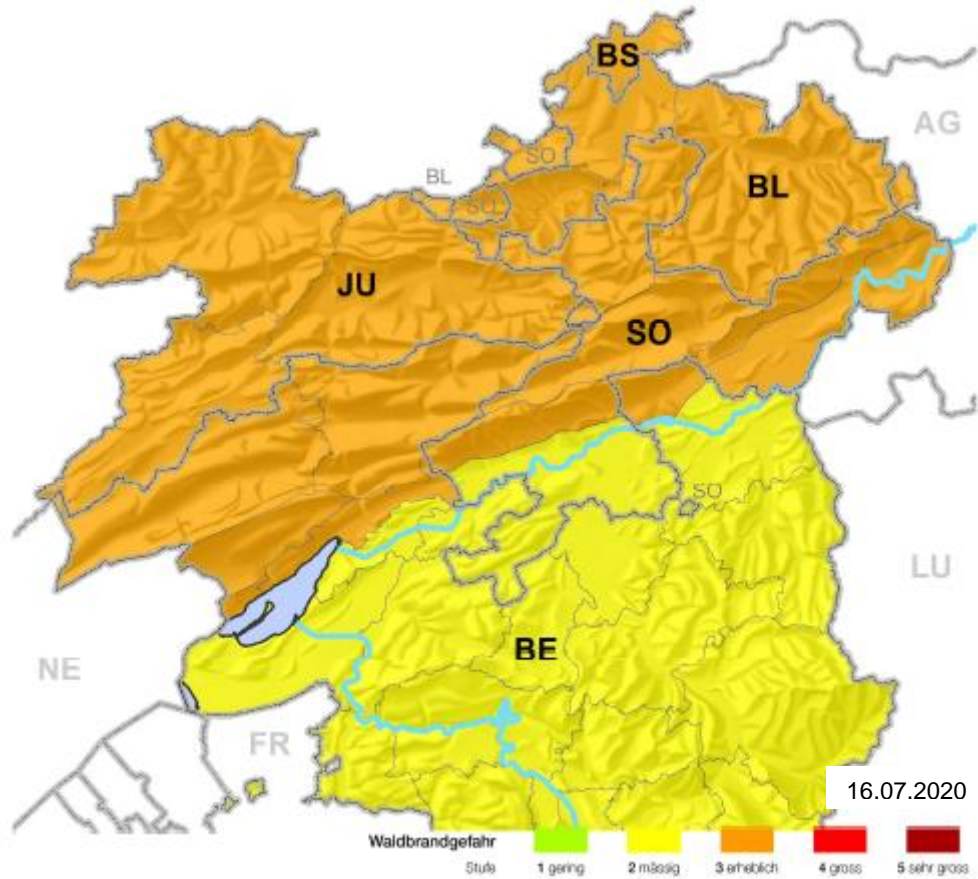


Figure 2 : situation de danger dans la région de collaboration JU-BE-BS/BL-SO

Le présent bulletin d'évaluation du degré de danger d'incendie de forêt et de broussailles est destiné à l'information interne des autorités travaillant à la prévention, la gestion et l'intervention en cas d'incendie de forêt ou de broussailles. En règle générale, les évaluations sont réalisées chaque semaine le jeudi, et plus fréquemment au besoin.

La figure 2 est produite afin d'adopter des mesures les plus uniformes possibles entre cantons partenaires et n'est produite que si l'une des régions atteint le degré de danger 3 – marqué.